



Mon ex porte atteinte a ma vie privée

Par **caroline**, le **03/05/2008** à **17:41**

bonjour a vous.rnpendant plusieurs années jai vécue de la violence conjuguale.et aujourdh ui encore ca continue sous forme de harcèlement.de fausses accusations porter a mon endroit.rnmOn ancien conjoint me dénigre constamment .salie ma réputation nottament sur un site internet tres connue,menvoie des courriels de menaces.rnil salit ma réputation.propage de fausses rumeurs.dévoile tous ce quil peut connaitre de moi a de pur étranger.maccuse a tort dabus sexuel et de noyade contre notre fille ager de 6 ans..nje voudrais que ca cesse une fois pour toute.comment faire comment my prendre pour quil cesse ce comportement contre moi..nje suis vraiment au bout du rouleaurnmerci a vous

Par **ly31**, le **03/05/2008** à **17:51**

Bonjour,rnrnIl y a 2 possibilités qui s'offrent à vous :rnrn1/ soit vous dites à votre ex conjoint de cesser de vous harcelez, de vous importuner, et que s'il continue vous irez porter plainte à la Policernrn2/ s'il ne veut rien comprendre vous portez plainte au Commissariat de Police de votre domicilernrnJe vous souhaite bon courage et je reste à votre dispositionrnrnly31

Par **caroline**, le **03/05/2008** à **18:00**

merci de mavoir répondu et de mavoir conseiller aussi rapidement.rnmon ex est tres connue dans le milieu policier et dans le systeme de justice.rnalors toute plainte qui le concerne nabboutisse jamais tres loin et dans la plupart de temps .il ferme le dossier.rnje me fais souvent dire de lignorerrnbien a vous

Par **ly31**, le **03/05/2008** à **18:44**

Re Bonjour,
Tout à fait, il faut l'ignorer, et s'il vous envoie des courriers, ne vous donnez pas la peine d'ouvrir les enveloppes, cela vous fait du mal !
Je vous conseille tout simplement de mentionner sur l'enveloppe : "retour à l'expéditeur" et vous passez le stabilo boss dessus ("retour").
Je vous souhaite bon courage
ly31